



SANTÉ
SOCIAUX
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Action N°1 - Mobilisation

Paris, le 12 avril 2024,

Déclaration liminaire CFDT

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Depuis plus de 50 ans la CFDT appelle de ses vœux une Convention Collective Unique et Étendue. La CFDT souhaite aujourd'hui exposer les mesures qu'elle entend voir appliquer dans l'objectif d'un accord d'ici la fin de l'année sur les classifications et les rémunérations la Branche associative Sanitaire Sociale et Médico-Sociale.

- Un salaire minimum de branche brut annuel à SMIC + 183€, estimé à 25000 € /an au 1^{er} janvier 2025. Dans un secteur au cœur des politiques de solidarités, il n'est plus possible demain d'avoir des professionnel·les dont toute la carrière se trouve plafonnée au SMIC.
- Un classement des emplois fondé sur des critères objectifs :
 - o En premier lieu, le niveau de qualification, tel que défini par la nomenclature européenne des diplômes, exigé pour occuper le poste, indépendamment de la personne qui l'occupe. Il en va de la reconnaissance de la technicité de nos métiers. Il n'est plus possible, là encore, de continuer à laisser penser que tout le monde peut faire tout et n'importe quoi dans notre secteur sans la formation adéquat, et de continuer à utiliser des faisant fonction sur des postes nécessitant des qualifications sans les payer à la valeur du travail réel qu'ils réalisent au quotidien. « A travail d'égale valeur, salaire égal ».
 - o En second lieu, la mise en valeur des compétences et responsabilités qu'impliquent les métiers du prendre soin et de l'accompagnement, le travail avec l'humain, à savoir :
 - Les compétences relationnelles et la connaissance nécessaire de l'environnement professionnel, dans une optique pluridisciplinaire et partenariale ;
 - L'autonomie et la complexité toujours plus accrue de nos emplois ;
 - Les responsabilités managériales, indépendamment de la notion d'encadrement, et de moyens, vis-à-vis de l'établissement ou de la personne accompagnée ;
 - L'impact de notre travail sur le projet de vie de la personne accueillie ou sur le projet de l'établissement.
- Dans un secteur fortement féminisé, des niveaux de salaire minimum équivalents au niveau de salaires pratiqués dans des secteurs plus masculins pour un même niveau de qualification, qui sont mieux reconnus et considérés financièrement. C'est un enjeu sociétal d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, il s'agit de repenser les carrières et leur évolution. Nous devons désormais penser les parcours professionnels dans une logique sectorielle, pour les rendre attractives, pour cela, la CFDT propose :

- Une reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise dans le secteur, valorisée à hauteur de 1% par an
- Une reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise dans la catégorie d'emploi prenant en compte la formation tout au long de la vie, et dans une même catégorie d'emploi.

- Une reprise à l'embauche à 100 % de l'expérience pour sécuriser les mobilités dans le secteur.

Il convient aussi de reconnaître certaines spécificités d'emploi et de conditions d'exercice à travers des éléments complémentaires de rémunération comme pour le travail de nuit, dimanche et jours fériés, la prise en compte de missions ponctuelles, et bien évidemment l'exposition aux facteurs de pénibilité et de risques professionnels.

Concrètement cela représente un salaire en début de carrière de :

- 25 000 € brut annuel pour un Agent de Service Hospitalier ou Agent d'entretien, soit 2083 € brut par mois
- 31 500 € brut annuel pour un Aide-Soignant ou Accompagnant Éducatif et Social, soit 2625 € brut par mois
- 40 500 € brut annuel pour un Éducateur Spécialisé ou Technicien de laboratoire, soit 3375 € brut par mois
- 46 000 € brut annuel pour un Infirmier en Pratiques Avancées ou Psychologue, soit 3833 € brut par mois

Tout cela avec une évolution minimale garantie de l'ordre de 43% sur toute carrière.

La CFDT Santé-Sociaux revendique une Convention Collective Unique et Étendue de haut niveau, à la hauteur des besoins du secteur. À la hauteur de la nécessité de retrouver une réelle attractivité pour avoir de nouveaux professionnels à l'avenir. À la hauteur enfin de la juste reconnaissance de la richesse qu'apportent quotidiennement à la société par leur travail, tous ces métiers du lien, du prendre soin et de l'accompagnement.

Parce que depuis le 28 mai 2021 et l'accord Laforcade, la branche est embarquée dans la construction historique d'une CCUE.

Parce que dans cette perspective, les pouvoirs publics se sont engagés à accompagner financièrement les partenaires sociaux pour la revalorisation des salaires.

Parce que le temps presse, parce que l'urgence laisse chaque jour un peu plus de place à l'urgence, il faut agir vite pour stopper la déliquescence d'un secteur essentiel.

Parce que nous sommes à la croisée des chemins, enjoins de conclure un accord ambitieux d'ici la fin de l'année sous peine de ne recevoir encore et toujours que des miettes.

Parce qu'on n'en peut plus d'attendre. Parce qu'on le mérite, car nous sommes ce que la société peut donner de meilleur : son lien, ses solidarités, l'entraide et l'égalité. Nous avons le droit, nous aussi, au meilleur.

Parce que nos métiers ont du sens et qu'il s'agit de le retrouver. Parce que nous devons redonner l'envie, le plaisir, le désir de les exercer. Parce qu'il n'est plus l'heure aux tergiversations, qu'il est désormais temps d'agir, pour redonner des couleurs à notre secteur et rajouter des paillettes dans le quotidien des salariés.

Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore, la CFDT Santé Sociaux invite massivement tout le monde, salariés comme employeurs, à se mobiliser autour du seul projet aujourd'hui sur la table et qui répond aux espoirs et aux exigences des milliers de travailleurs et travailleuses de la branche.

Nous vous invitons, Madame la directrice, Monsieur le Directeur, tout comme nous le faisons auprès des salariés, à prendre connaissance dans le détail les propositions de la CFDT.

Nous invitons enfin toutes et tous, à nous rejoindre sur notre groupe Facebook pour vous informer et échanger, et à relayer sur les réseaux sociaux le #jeveuxdespaillettes en soutien à cette mobilisation.

Merci de votre attention.